



Projet de réalisation d'une voie ferroviaire  
contournant le centre-ville de Lac-Mégantic

6211-14-011

Lac-Mégantic le 6 juillet 2019

Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques portant sur le déplacement de la voie ferrée de Lac-Mégantic et ce faisant suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013.

Je me nomme Richard Michaud, je suis né à Lac-Mégantic et j'y ai passé la grande majorité de ma vie. Ma femme et moi, nous y avons élevé nos trois enfants et nous demeurons au même endroit depuis 1985.

La voie ferrée et les compagnies de chemin de fer ont toujours fait parti de ma vie. Mon grand-père et ses deux frères sont arrivés à Lac-Mégantic au début du 20<sup>ième</sup> siècle pour travailler pour le Canadien Pacifique. Mon père y a travaillé 47 ans. Mon frère, mon beau-frère, des oncles, des cousins y ont travaillé.

Le train à Lac-Mégantic a depuis toujours été au centre de la vie communautaire et durant près d'un siècle, il fut un moteur économique de première importance pour notre communauté.

Les gens bâtissaient leurs maisons près de la voie ferrée sans crainte car les matériaux transportés étaient inoffensifs.

De 1997 à 2002 et de 2009 à 2015 je fus conseiller municipal. Lors de mon dernier mandat, la mairesse Colette Roy-Laroche m'a confié le dossier des arts, de la culture et du patrimoine. J'héritais par le fait même de la responsabilité de la gare patrimoniale acquise par la ville et fraîchement rénovée, un véritable bijou architectural. J'étais très fier d'avoir la responsabilité de faire revivre ce lieu historique qui avait marqué mon enfance mon père y avait passé toute sa vie active.

Et nous en avons fait un lieu extraordinaire avec des salles d'exposition, y installant le bureau d'information touristique et permettant à un antiquaire d'avoir sa boutique dans une des salles.

Imaginez, jeudi le 4 juillet 2013, nous avons même inauguré une exposition permanente portant sur l'histoire ferroviaire de Lac-Mégantic et nous en étions très fiers.

Le 6 juillet tout a basculé, ce fut l'hécatombe. Notre vie changea à jamais. L'Été 2013 j'avais la charge de maire suppléant. Ce qui était habituellement une tâche plus ou moins contraignante dans une ville de la dimension de Lac-Mégantic devint d'une lourdeur gigantesque. Dans la nuit du 6 juillet, j'ai dû abandonner ma femme et mon fils pour aller porter main forte et participer à l'organisation des secours. Vers les 3 heures du matin, je décidai d'aller ouvrir la polyvalente Montignac car j'anticipais que ce lieu deviendrait un refuge pour les évacués. Cela fut naturel pour moi car à cette époque Montignac était mon lieu de travail et que j'avais les clés de la polyvalente étant technicien en audiovisuel.

Il fallut se préparer en catastrophe pour y accueillir les centaines et les centaines de sinistrés, ce fut une expérience traumatisante. Comme la plupart des citoyens de Lac-Mégantic, nous avons perdu des parents, des amis et des dizaines de connaissances lors de cette tragédie.

Comme je vous l'indiquait au début de mon mémoire, le train, les passages à niveau, la voie ferrée qui traverse la ville sur toute sa longueur tout ceci a toujours fait partie de notre vie, Avant le 6 juillet 2013, le train qui siffle aux passages à niveau ne m'a jamais dérangé, jamais réveillé la nuit lorsque les fenêtres sont ouvertes.

Depuis la catastrophe comme j'ose l'appeler, je sursaute lorsque le train siffle, j'ai peur de passer sous le viaduc lorsque le train passe au-dessus, il me sort de mon sommeil et j'ai de la difficulté à me rendormir. Suis-je seul à réagir de cette façon ? Non, tous les membres de ma famille sont inconfortables lors du passage d'un convoi. J'ai peur car malgré une compagnie ferroviaire qui semble plus responsable, malgré une réglementation resserrée, La pente de la voie ferrée de Nantes vers Lac-Mégantic reste la même et nous rend vulnérable. Des centaines de maisons sont bâties près de la voie ferrée et les matériaux historiquement inoffensifs qui jadis étaient transportés par voie ferrée ont été remplacés par des matériaux extrêmement dangereux autant pour la vie humaine que pour l'environnement. Il est de devoir de nos instances supérieurs de protéger les citoyens et notre environnement voir notre magnifique lac car un autre accident comme celui du 6 juillet 2013 fait à chaque jours de nos vies partie de l'équation.

Bien que le déplacement de la cour de triage ne fasse pas partie de cette consultation, il est totalement inconcevable que la cour de triage ne soit pas déplacée dans le parc industriel de Lac-Mégantic pour des raisons évidente de sécurité mais également économique pour l'ensemble des utilisateurs

À mon humble avis, le déplacement de la voie ferrée est la seule option possible afin de garantir la sécurité des citoyens de Lac-Mégantic.

Cela peut aussi rassurer les futurs citoyens de venir s'installer dans un lieu sécuritaire.

Aucun tracé proposé ne fera l'unanimité, tout le monde en convient. Le "pas dans ma cour" s'applique et il est légitime. Sauf que la voie ferrée doit passer quelque part et selon moi le pire endroit c'est la voie actuelle. Comme je l'ai mentionné précédemment car c'est d'une importance capitale ***la pente de la voie ferrée de Nantes vers Lac-Mégantic reste la même et nous rend vulnérable.***

J'ai honte de nous collectivement lorsque j'entend des concitoyens dirent que le train doit rester à l'endroit actuel, je deviens sans mot.

Pour ce qui est du tracé proposé j'y vois des inconvénients pour certains propriétaires mais c'est le bien collectif doit primer sur le droit des individus.

Je suis également directeur général de la Maison La Cinquième Saison, une maison de soins palliatifs située au 6900 rue des Pins à Lac-Mégantic. Nous savions que selon le tracé proposé, le train passerait derrière la Maison.

Pour rassurer les gens qui gravitent autour de la Maison, j'ai rencontré M. Conrad Lebrun, ingénieur à la ville de Lac-Mégantic afin d'avoir une copie du plan du tracé et de recueillir des informations basées sur des études sérieuses. Selon le tracé proposé, le train va passer à un peu plus de 260 mètres de la Maison. La Maison étant située sur un terrain beaucoup plus haut que le tracé proposé, il n'y a aucun risque pour la Maison et ses résidents. De plus, lors d'un passage à la vitesse permis de 25mph, les vibrations causées par le train ne devraient pas être ressenties à plus de 75 mètres du centre de la voie ferrée.

Le niveau sonore enregistré quotidiennement dans le secteur se situe entre 40 et 45 décibels. Selon les évaluations de la firme Yokell et Associés, le niveau sonore ne devrait pas dépasser les 50Db.

Lors de l'Assemblée générale de la Maison La Cinquième Saison tenue le 19 juin 2019, j'ai présenté aux membres présents (26) le plan du tracé élaboré par Aecom avec les données portant sur le bruit et les vibrations. Aucun membre présent n'a soulevé d'objection sur le tracé proposé ou sur des impacts négatifs pour la Maison.

En conclusion, bien qu'il soit désavantageux, même désastreux pour certains propriétaires touchés par la relocalisation de la voie ferrée, j'appuie fermement le tracé proposé pour la relocalisation de la voie ferrée.

Je vous remercie de porter attention à ce mémoire.

Richard Michaud  
Lac-Mégantic